



INFOS UTILES :

Mairie

24380 GRUN-BORDAS

☎ 05.53.54.78.25.

☎ 05.53.03.49.01

communegrumbordas@wanadoo.fr

<https://mairie-de-grun-bordas.jimdo.com/>

Horaires d'ouverture :

Mercredi :

14 h - 18 h

Jeudi :

9 h à 12 h - 14 h - 17 h 30

Permanences des élus :

Le Maire :

Mercredi 14 h – 18 h

Jeudi 14 h - 17 h 30

et sur rendez-vous

Première adjointe :

Mercredi 16 h 30 – 18 h



C.I.A.S. :

Aide à la personne

Route de Salon

24380 VERGT

Tél. : 05.53.54.76.70



Déchèterie BREUILH (24380)

05.53.46.35.39

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de

14 h à 18 h



Le Grand Périgueux

1 Boulevard Lakanal

B.P. 70171

24019 Périgueux Cedex France

Tél : +33 (0)5 53 35 86 00

<http://www.agglo-perigueux.fr/>

Horaires d'ouverture au public

du lundi au jeudi

8h30-12h30 / 13h30-18h



Le mot du maire

Chers habitants,

Ce bulletin paraît alors que l'année 2017, avec tout ce qu'elle comporte de projets pour la commune, est bien avancée.

Comme dit dans le précédent numéro, l'entrée dans le Grand Périgueux a entraîné des changements dont le plus important a été la réintégration de la compétence scolaire en incluant une classe supplémentaire en septembre.

Le budget a été équilibré grâce à une Attribution de Compensation liée aux charges des nouvelles compétences. Les taux de fiscalité locale ont augmenté pour la commune à hauteur de la baisse pour le Grand Périgueux. Ainsi chacun d'entre vous verra une incidence neutre au niveau des Impôts Fonciers et de la Taxe d'Habitation.

Les investissements programmés pour l'année se poursuivent.

Au niveau de l'école, la nouvelle classe, dans l'ancien réfectoire, sera opérationnelle pour la rentrée. Par contre, un retard de livraison de la nouvelle cantine nous oblige à utiliser la salle des fêtes pour les mois de septembre et octobre.

Ainsi les travaux de rénovation de la salle des fêtes seront suspendus (huisseries changées et cuisine aménagée) pour reprendre quand la cantine intégrera ses nouveaux locaux.

Ce mois d'août est consacré au suivi des travaux afin de préparer une rentrée agréable pour les enfants, le personnel et l'équipe des deux enseignantes.

En attendant, que chacun profite de cette fin d'été pour se ressourcer.

Gilles Motard

INTERNET - Une chance pour nos communes rurales

<https://mairie-de-grun-bordas.jimdo.com/>

Site officiel de la commune de GRUN-BORDAS

Notre société est entrée dans l'ère du numérique et nos populations en sont de grandes consommatrices. Avec la croissance démographique des territoires ruraux depuis plus de 10 ans, les habitants de nos communes sont de plus en plus demandeurs de haut débit, de téléphonie mobile et de services numériques.

Avec l'aide bénévole d'un habitant de la commune passionné par l'informatique et internet, la commission « accueil et communication » qui participe également à la rédaction du bulletin municipal, a souhaité que GRUN-BORDAS soit à son tour pourvu d'un site internet et lui a donc confié la réalisation du site officiel de la commune.

Le conseil municipal, consulté, a immédiatement fait part de son accord.

Un site internet est un lien entre les habitants et la commune. Les habitants sont souvent en recherche d'immédiateté lorsqu'ils ont des questions ou rencontrent un problème. Internet nous permet d'être plus réactifs et de répondre aux questions des habitants plus rapidement. Cela permet également à ces derniers de gagner du temps en n'ayant pas obligatoirement besoin de se rendre en mairie.

Cependant, Internet reste un service complémentaire, il n'a pas pour but de remplacer le lien direct et la possibilité pour les habitants de venir en mairie.

Un site Internet a plusieurs fonctions, parmi elles, la principale :

L'information :

Les habitants, les visiteurs d'un jour, ont besoin de renseignements sur notre collectivité, sur nos activités, ou encore sur l'actualité locale.

Grâce aux rubriques que nous avons choisies et à leur contenu, ils trouveront les réponses à leurs questions et l'information utile.

- Quelle est l'adresse du médecin le plus proche, son téléphone ? Trouver une infirmière ou une aide à domicile ?
- Quels sont les horaires d'ouverture des services publics : mairie, école,
- Peut-on manger sur place ou à proximité du village, se loger, trouver un gîte rural ?
- Que fait le conseil municipal ? Mise en ligne des comptes rendus de conseil et des textes réglementaires.
- Qu'elle est l'histoire de la commune ?

- Quels sont les sites remarquables, les éléments intéressants du patrimoine local, les sentiers de randonnée ou les balades à ne pas rater...
- Quelles associations proposent des activités dans la commune ?

Etape par étape, nous enrichirons ces rubriques avec des informations qui fourniront des éléments de découverte et de notoriété à notre commune.

Bien sûr, tout ne se fera pas en un jour. Il faut du temps pour « apprivoiser » l'outil, pour réunir les contenus ... mais n'oubliez pas qu'un outil mis à disposition ne vit que si l'on s'en sert alors n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, communiquez nous les « infos » dont vous disposez, en bref

« Aidez nous à faire vivre cet outil ».

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, une bonne navigation sur le nouveau site internet de votre village !

<https://mairie-de-grun-bordas.jimdo.com/>

(copier-coller cette adresse dans votre barre de navigation)

The screenshot shows a web browser window displaying the website for the Municipality of Grun-Bordas. The browser's address bar shows the URL <https://mairie-de-grun-bordas.jimdo.com/>. The website has a navigation menu with items like 'Accueil', 'La commune', 'Mairie', 'Infos utiles', 'Vie communale', 'Activité économique', 'Enfance', 'Intercommunalité', 'Liens', and 'Contact'. The main content area features a map of the region with the title 'Grun-Bordas' overlaid. Below the map, there are several announcements in a green box: 'Avis à la population ! Les travaux d'agrandissement de l'école.', 'Rentrée 2017, les dernières informations concernant le RPI.', and 'Cérémonie commémorative du 8 mai.' To the right of these announcements is a contact section for 'Mairie de GRUN-BORDAS' with the following details:

- Mairie
- 24380 GRUN-BORDAS
- Tél. : 05 53 54 78 25
- Fax : 05 53 03 49 01
- communegrunbordas@wanadoo.fr
- Horaires d'ouverture
- Mercredi : 14 h - 18 h
- Jeu. : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30
- Permanence des élus
- Le maire :

 At the bottom of the page, there is a red 'Info flash' button. The browser's taskbar at the bottom shows several open applications, including 'BULLETIN MUNICIPAL...', 'Yahoo Search - Rec...', 'L'ETE, BEAU PAYS...', 'Accueil - Site de ma...', and 'Document1 - Micro...'.

L'album photo des travaux du futur réfectoire :



16 mars 2017



1er avril 2017



28 avril 2017



12 mai 2017



23 juin 2017



23 juin 2017



13 juillet 2017

Travaux bruyants de bricolage et jardinage :

En cette période de travaux extérieurs, il est nécessaire de rappeler que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis de 9 h à 12 h 00 et 15 h 00 à 19 h 00

Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

Si vous êtes confronté à ce problème,
la première des choses à faire
est d'en parler entre voisins.



Réglementation sur le brûlage des déchets

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS AUTRES QUE LES DÉCHETS VERTS est totalement INTERDIT sur l'ensemble du département de la Dordogne.

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS

est interdit entre le 1er mars et le 30 septembre.

Du 1er octobre au dernier jour de février les brûlages issus de l'obligation légale de débroussaillage et ceux issus des travaux d'entretien sont soumis à déclaration en mairie 3 jours avant la date prévue et en respectant les dispositions citées à l'article 3 de l'arrêté préfectoral (n° 24-2017-04-05-001) pour la prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêt.

Tableau de synthèse		
Du 1 mars au 30 septembre		
Tout brûlage est INTERDIT		
Du 1 octobre à fin février		
	Brûlage de déchets verts issus de l'obligation légale de débroussaillage	Brûlage de déchets verts issus de travaux d'entretien (Taille, tonte...)
Terrain situé dans une zone urbaine	Soumis à déclaration	INTERDIT
Terrain situé dans une zone rurale	Soumis à déclaration	
Professionnel	INTERDIT	

*C'est nouveau...
C'est bon à savoir...*



Depuis le 15 mars 2017 , vous devez désormais remplir une pré-demande de CNI en ligne sur le site: www.ants.gouv.fr

Dès réception de l'accusé de réception, vous devez vous rendre sur rendez-vous dans l'une des communes ci-dessous munis de :

- Deux photos d'identité
- Ancienne carte nationale d'identité
OU
Copie intégrale de votre acte de naissance de moins de 3 mois
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture électricité ou gaz, téléphone fixe ou portable, attestation d'assurance logement, avis d'imposition, quittance de loyer)
- En cas de perte ou vol de votre carte d'identité :
25 € en timbres fiscaux
+ Déclaration de perte (en mairie)

En cas de voyage en Europe sans passeport et de prolongation de votre carte d'identité :

fournir un justificatif de voyage (réservation avion, hôtel)

Liste des communes délivrant les CNI pour la prise de rendez-vous :

- BELVES : 05 53 31 44 60
- BERGERAC : 05 53 74 66 09
- BOULAZAC ISLE-MANOIRE: 05 53 35 59 59
- COULOUNIEIX CHAMIERES : 05 53 35 57 57
- EXCIDEUIL : 05 53 55 31 05
- GARDONNE :05.53.23.50.70
- LALINDE : 05 53 73 44 60
- MONTIGNAC : 05 53 51 72 00
- MONTPON MENESTEROL : 05 53 80 30 21
- MUSSIDAN :05.53.81.04.07
- NONTRON : 05 53 60 84 00
- PERIGUEUX : 05 53 02 82 00
- RIBERAC : 05 53 92 41 51
- SAINTE ASTIER : 05 53 02 42 80
- SARLAT : 05 53 31 53 31
- TERRASSON : 05 53 51 47 00
- THIVIERS : 05 53 62 28 00

Et pour se rafraîchir...

Le Grand Périgueux met à disposition des personnes allocataires des minima sociaux des cartes de réduction pour accéder à l'AquaCAP (centre aquatique de Champcevinel).

Si vous êtes intéressés, veuillez vous adresser à l'accueil de la mairie, muni de vos justificatifs de revenu (déclaration d'impôts 2016)



P arc de loisirs de Neufont

Depuis, le 1er janvier 2017 la compétence tourisme et la gestion du Parc de loisirs de Neufont ont été confiées au Grand Périgueux et plus particulièrement à l'Office de Tourisme Intercommunal du Grand Périgueux. Ainsi, quelques bâtiments font peau neuve, comme la petite guinguette de la plage, celle du toboggan et l'accueil du lac.

Les maîtres nageurs sauveteurs évoluent aussi cette année dans un poste de secours flamboyant neuf !! Ceci est le début d'un programme de travaux qui se poursuivra l'année prochaine, afin que le site de Neufont devienne incontournable pour les locaux et les touristes séjournant sur le Grand Périgueux.

Côté fonctionnement, le camping est ouvert depuis le 1er avril et ce jusqu'au 30 septembre.

La pêche a accueilli une centaine de pêcheurs pour l'ouverture dans une ambiance agréable et conviviale !

Quand à la guinguette elle est ouverte depuis le 6 Mai.

La baignade est surveillée depuis le 1er week-end de juin, les pédalos, pique-niques et toboggan vous attendent pour la saison estivale.

Côté animation, le repas paëlla du lac sera organisé comme chaque année le 1er week-end d'août.

Infos et réservations 05 53 54 93 90
ou www.loisirs-neufont.com

SUPERIGUEUX
Office de Tourisme
du Grand Périgueux



PERSONNES ISOLEES :

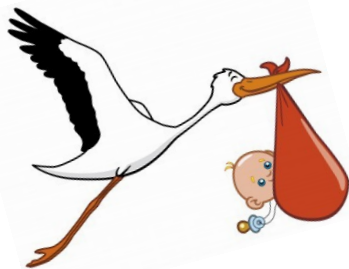
Vous vous sentez isolé(e)? vous aimeriez avoir un peu de visite de temps en temps? pour parler, partager un café....

Un groupe de bénévoles s'est formé, à l'initiative de l'**Espace de Vie Sociale La CLE**, pour rendre des visites individuelles, un peu partout sur nos petites communes rurales.

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à vous manifester en **mairie**, ou directement par téléphone auprès de Laetitia : **05 53 05 75 44**

L'équipe de bénévoles recherche aussi d'autres visiteurs volontaires.

Carnet

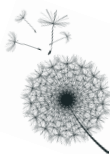


Naissances :

Nora Louise **CRAMAREGEAS** le 16 janvier 2017

Maxime Jean **DUTARD** le 19 janvier 2017

Timothée Jean-Pierre Vincent **LAPIERRE** le 28 avril 2017



Décès :

Bern **WARMBIER** le 11 février 2017

Jean-Claude Henri **DELATTAIGNANT** le 12 avril 2017

Numéros utiles :

<p>AMBULANCE / TAXI 05 53 08 57 64 WIEGANT Route de Salon 24380 Vergt</p>	<p>LA POSTE 05 53 03 83 50 5, Place Charles Mangold 24380 Vergt</p>	<p>OSTÉOPATHE 06 71 22 95 26 Marjorie BESSE 4, Place Marty 24380 Vergt</p>
<p>DENTISTES 05 53 54 90 48 Philippe CARCENAC 10, Route de Bergerac 24380 Vergt</p>	<p>MÉDECINS 05 53 54 90 09 Docteur TRICAUD 11bis Grand'Rue 24380 Vergt</p>	<p>PÉDICURE / PODOLOGUE 05 53 54 96 22 Aure CEROU 1, Avenue du 26ème R.I. 24380 Vergt</p>
<p>05 53 54 96 22 Bernard FRANCOIS 1, Avenue du 26ème R.I. 24380 Vergt</p>	<p>05 53 54 66 96 Docteur PARROT-TRUCHASSOUT 1, Boulevard Aristide Briand 24380 Vergt</p>	<p>PHARMACIES 05 53 54 90 20 Bruno BENSUSSAN 10, Place Marty 24380 Vergt</p>
<p>EDF 08 10 33 36 24 Sécurité dépannage</p>	<p>Groupe Médical 05 53 54 96 22 Docteur Stéphane BUHAJ Docteur Frédéric LAMAZIERE Docteur Max RENAUDIE 1, Avenue du 26ème R.I. 24380 Vergt</p>	<p>05 53 54 98 95 Annie CHANRAUD-BOUYROU 16, Place de la Halle 24380 Vergt</p>
<p>GENDARMERIE 05 53 07 89 75 21, rue du Château Vieux 24380 Vergt</p>	<p>OFFICE NOTARIAL 05 53 54 90 19 Ph, BRUS, J-C LOPEZ et Ch. SARLAT-LABADIE 6, Avenue des Anciens Combattants 24380 Vergt</p>	<p>05 53 54 90 16 Mesdames LOPEZ-RICHARD 12, Route de Bergerac 24380 Vergt</p>
<p>INFIRMIÈRES 05 53 54 98 35 Groupe Médical 1, Avenue du 26ème R.I. 24380 Vergt</p>	<p>OPTICIEN 05 53 54 33 18 Lachal Grand'Rue 24380 Vergt</p>	<p>TAXI 05 53 54 74 00 Allo Taxi Vernois 8bis, Place Jean Jaurès 24380 Vergt</p>
<p>KINÉSITHÉRAPEUTES-MASSEURS 05 53 54 72 27 Véronique SUDRIE Chateau 24380 Vergt</p>	<p>ORTHOPHONISTE 05 53 08 61 57 Sylvie GEOFFROY 1, Avenue du 26ème R.I. 24380 Vergt</p>	<p>VÉTÉRINAIRE 05 53 54 90 14 Olivier PENNANT 5, Boulevard Fénélon 24380 Vergt</p>
<p>05 53 35 16 64 SCP VERNET Olivia et Roger VERNET 62, Grand'Rue 24380 Vergt</p>		



SAMU

15



POLICE

17



POMPIERS

18



TOUTES URGENCES

Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes

112



SMS OU FAX

Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre

114

A noter :

En nous laissant votre adresse électronique à l'adresse suivante communegrumbordas.info@orange.fr, nous pourrons vous transmettre des infos ponctuelles ou urgentes entre deux bulletins municipaux (coupures d'électricité programmées, cérémonies au Monument aux morts, etc...)

Si vous souhaitez que vos prochaines manifestations soient annoncées dans notre bulletin et sur le site, merci de nous les faire connaître.

Vos remarques et suggestions :

Nous attendons vos remarques et suggestions concernant l'amélioration de ce bulletin mais également vos idées ou questions sur la vie dans notre commune.

Vous pouvez nous en faire part par courriel (communegrumbordas@wanadoo.fr) ou en complétant le talon ci-dessous et en le déposant dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Vous pouvez aussi le signer ou le laisser anonyme.

Nous comptons beaucoup sur votre participation.

D'avance merci.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....